



Équipe d'action de  
la société civile

# Alerte à l'action

Améliorer la performance des subventions du Fonds mondial.

**ALERTE A L'ACTION : OCCASIONS D'INTEGRER LE RENFORCEMENT DE SYSTEMES COMMUNAUTAIRES (RSC) DANS LES PROPOSITIONS AU FMSTP**

PROJET,  
OCTOBRE 2009

Cette Alerte à l'action de la CSAT fournit de l'information et des conseils pratiques à la société civile, quant à l'intégration de demandes d'activités de renforcement de systèmes communautaires (RSC) dans le cadre des prochains Appels de propositions du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (FMSTP).

Depuis ses débuts, le FMSTP milite vivement pour le leadership et la participation de la société civile dans l'application et la supervision des subventions qu'il octroie.<sup>1</sup> La force de la participation de la société civile au FMSTP est bien documentée. Par exemple, en 2006, 83 % des programmes pour lesquels des organisations de la société civile étaient « récipiendaires principaux » (RP) ont obtenu l'une des deux meilleures notes (« A » ou « B »), et la proportion d'organisations de la société civile ayant obtenu la note « C » était plus faible que parmi les autres types de RP.<sup>2</sup> Afin d'accroître la capacité de la société civile de gérer et de superviser des subventions, le FMSTP fournit des orientations spécifiques pour que l'accroissement de la capacité des organisations de la société civile demeure prioritaire et bénéficie d'un budget approprié dans les demandes de subventions. Le Conseil du FMSTP a recommandé que des demandes de financement de mesures de renforcement de systèmes communautaires (RSC) propices à l'application efficace des subventions du FMSTP soient incluses dans les demandes de subventions.



## À cet effet, voici deux actions clés que vous pouvez entreprendre :

1. Renseignez-vous davantage sur le RSC, ses buts et composantes, de même que sur les lignes directrices et leçons pertinentes.
2. Apprenez comment intégrer le RSC dans les demandes au FMSTP, notamment dans l'évaluation des besoins et la planification d'interventions pertinentes. Là où les OCB prévoient participer au développement et à la mise en œuvre de subventions, il est recommandé d'évaluer leurs capacités et de prendre des dispositions pour les renforcer, si nécessaire, grâce à des activités de RSC.

« La promotion de la santé procède de la participation effective et concrète de la communauté à la fixation des priorités, à la prise des décisions et à l'élaboration des stratégies de planification, pour atteindre un meilleur niveau de santé. Au cœur de ce processus réside l'habilitation des communautés – leur appropriation et leur contrôle de leurs propres initiatives et desseins. La promotion de la santé puise dans les ressources humaines et physiques de la communauté pour stimuler l'indépendance de l'individu et le soutien social, et pour instaurer des systèmes souples susceptibles de renforcer la participation et le contrôle du public dans les questions sanitaires. Cela exige l'accès illimité et permanent aux informations sur la santé, aux possibilités de santé et à l'aide financière. »<sup>3</sup>

*« Le Conseil [du Fonds mondial] croit que la société civile et le secteur privé peuvent, et devraient, jouer un rôle crucial à tous les échelons de la structure et à chaque étape des processus du Fonds mondial, aux paliers institutionnel et national. Cela inclut leur contribution vitale à l'élaboration de politiques et de stratégies et à la mobilisation de ressources au palier du Conseil du fonds mondial, de même qu'au développement de propositions et à l'application et à la supervision des subventions au palier national. Le Conseil signale de plus sa volonté d'une implication rehaussée et élargie de la société civile et du secteur privé aux paliers national et du Conseil, tout en reconnaissant les forces et les rôles respectifs des deux secteurs. » [trad.]<sup>4</sup>*

### 1. QU'EST-CE QUE LE RSC?

*« Le renforcement de systèmes communautaires (RSC) se rapporte à la provision de soutien financier, technique et autre à des organisations et agences qui œuvrent directement auprès de communautés et au sein de celles-ci. Dans la perspective du Fonds mondial, la plupart des instances ayant besoin d'un tel soutien sont des ONG locales qui incluent et/ou fournissent des services aux personnes vivant avec le VIH/sida (PVVIH/sida), la tuberculose ou le paludisme, aux membres de populations vulnérables et aux individus qui ont un accès sous-optimal aux services de santé essentiels. La société civile et le gouvernement peuvent tous deux offrir des services de RSC, et le font, dans le cadre de subventions du FMSTP. » [trad.]<sup>5</sup>*

## A. Composantes clés du RSC

*« Les candidats sont encouragés à inclure les activités/interventions de renforcement des systèmes communautaires dans leurs propositions où les activités/interventions planifiées répondent aux faiblesses et manques/lacunes identifiés comme faisant obstacle à l'accroissement de la demande et à l'accès à des services au niveau local pour les principales populations touchées (dont les femmes et les filles), les minorités sexuelles et les personnes non couvertes par lesdits services en raison de leur stigmatisation, de la discrimination et d'autres facteurs sociaux. »<sup>6</sup>*

Le FMSTP fait état des composantes suivantes du financement de RSC :

1. **Accroissement de la capacité des OC** – développement d'infrastructures physiques pour la mise en œuvre des programmes par l'obtention d'espaces de bureau, d'équipement et de technologies de la communication; développement de systèmes organisationnels par le renforcement de la planification, du suivi et de l'évaluation, des opérations financières et d'autres processus; et accroissement de la capacité technique par l'échange d'information et le soutien technique. -
2. **Développement de partenariats** – activités visant à développer des réseaux et l'échange d'information avec des intervenants clés de la société civile, du gouvernement et d'autres secteurs.
3. **Assurer la durabilité** – activités favorisant la durabilité des interventions d'OC et optimisant les résultats possibles avec les ressources disponibles.<sup>7</sup>

## B. Promotion du RSC par le FMSTP

Le FMSTP considère que le RSC appuie la réponse globale aux maladies, en intégrant la réponse communautaire dans les systèmes de soins de santé.<sup>8</sup> Par conséquent, afin d'assurer la viabilité à long terme des OC, le FMSTP collabore avec des instances de coordination nationale (CCM) à les impliquer dans le RSC. Grâce à des interventions financées par le FMSTP et appuyées par des partenaires nationaux, les OC reçoivent les ressources financières et le soutien technique nécessaires à accroître leur capacité d'appliquer et de superviser des subventions. Cela leur permet de se développer de manière durable pour fournir des services de prévention, de traitement et de soins à des populations clés.

Afin de rehausser le rôle des OC dans le travail du FMSTP, le financement à deux voies (FDV) a été approuvé par le Conseil du FMSTP en 2007. Le FDV mise fortement sur l'inclusion du gouvernement et des ONG en tant que RP dans les propositions au FMSTP. Le FMSTP croit que l'implication de ces deux secteurs comme RP a de nombreux avantages, notamment la mise à profit de l'ensemble des ressources existantes, l'application améliorée des subventions et le renforcement de la société civile. L'expérience dans divers pays a illustré comment les OC peuvent utiliser le RSC pour appliquer efficacement des subventions du FMSTP.

## C. Renseignements additionnels sur le RSC

Des renseignements complets sur le RSC et son intégration dans le cadre de travail du FMSTP, y compris des exemples de pratiques exemplaires, sont fournis dans :

- Une publication de l'ONUSIDA sur le RSC,<sup>9</sup> qui aide à rehausser la compréhension des avantages du RSC à divers paliers; appuie les efforts de plaidoyer et de soutien technique en la matière; et propose des moyens d'appliquer le RSC. Les lignes directrices incluent des informations détaillées sur les domaines prioritaires, des exemples de RSC, d'évaluations et de consultations sur les besoins communautaires, des procédures du FMSTP facilitant le RSC et des indicateurs pertinents.
- Une publication conjointe du FMSTP et de l'Alliance internationale contre le VIH/sida sur le RSC,<sup>10</sup> qui porte sur l'implication de la société civile dans tous les aspects des processus du Fonds mondial, et ce dans diverses régions du monde – du Cambodge au Pérou en passant par la Zambie et l'Ukraine. Les études de cas illustrent l'éventail de mesures novatrices que plusieurs organisations de la société civile ont déjà identifiées et appliquées dans leurs contextes respectifs.

## 2. LE RSC DANS LES PROPOSITIONS AU FMSTP

Depuis la Ronde 8, les candidats sont tenus d'inclure des demandes de financement de RSC dans leurs propositions. Cela implique une planification, de la part des CCM, pour s'assurer d'avoir suffisamment de temps et de ressources techniques pour préparer de telles demandes. Le FMSTP est engagé à aider les CCM dans cette tâche. Si l'omission du RSC dans une proposition n'est pas justifiée, cette proposition sera considérée non admissible par le Groupe d'examen technique (GET). L'on s'attend à ce que cet engagement stimule la demande de financement pour le RSC.<sup>11</sup>

### a. Le RSC dans la structure des propositions au FMSTP

Les potentielles OC responsables de l'application de subventions doivent inclure le RSC dans diverses sections de leurs propositions au FMSTP, notamment les sections 4 (Description du programme) et 5 (Demande de financement). Dans les Directives pour propositions de la Ronde 9,<sup>12</sup> ces sections étaient :

- **Section 4.3 – Principales contraintes et lacunes/manques** : une occasion de décrire les lacunes/besoins de RSC dans le contexte du renforcement de systèmes de santé (RSS);
- **Section 4.4 – Priorités de la Série 9** : une occasion d'identifier les priorités de RSC, à la lumière des lacunes décrites précédemment;
- **Section 4.5 – Stratégie de mise en œuvre** : buts, indicateurs d'impact/résultats et objectifs; leçons tirées de l'expérience de mise en œuvre du RSC; stratégies et plans de RSC pour rehausser l'égalité sociale et entre les sexes; plans de partenariats avec le secteur privé en lien avec le RSC;
- **Section 4.7 – Durabilité du programme** : le RSC est explicitement abordé dans la section 4.7.1;
- **Section 4.8 – Mesure de l'impact** : les activités de surveillance et d'évaluation devraient inclure le RSC;
- **Section 4.9 – Capacité de mise en œuvre** : stratégies de RSC, y compris des plans pour améliorer la coordination entre les responsables de la mise en œuvre et pour accroître leur capacité;
- **Section 5 – Demande de financement** : lacunes dans le financement du RSC; détails du budget de RSC.<sup>13</sup>

## b. Évaluation de la capacité

L'évaluation de la capacité concerne les besoins de capacité des communautés et des potentielles organisations responsables de l'application des subventions.

L'évaluation rigoureuse des besoins est une étape cruciale de l'évaluation de la capacité et du développement de propositions. Les interventions suivantes d'évaluation des besoins sont recommandées par l'ONUSIDA pour aider les CCM et les potentiels responsables de l'application de subventions à dresser un bilan complet de la fourniture de services :

- **Évaluation rapide** – analyse des données élémentaires existantes, des plans et des bases de données d'interventions communautaires, y compris les profils d'éventuels responsables de la mise en œuvre du RSC;
- **Consultations communautaires** pour s'assurer que les communautés comprennent leurs besoins en termes de renforcement des capacités ainsi que leurs priorités de RSC;
- **Repérage des partenariats et interventions** pour identifier des liens entre les services, les systèmes et les réseaux;
- **Évaluation des besoins au palier communautaire** – une combinaison des trois approches susmentionnées est importante dans les pays où le VIH est une priorité récente, ou si la société civile n'est pas entièrement reconnue par les systèmes de santé ou le gouvernement.<sup>14</sup>

En 2008, l'Alliance contre le VIH/sida a préparé un cadre de travail détaillé pour analyser et organiser les données sur le RSC. Même si cette ressource a été conçue pour la Ronde 8, elle pourrait être utile pour les rondes suivantes. Le cadre de travail est un outil pratique pour analyser les processus centraux, les capacités et compétences clés, les principales lacunes, les objectifs et les activités planifiées (y compris des indicateurs cibles) dans les trois domaines du RSC : accroissement de la capacité, développement de partenariats et financement durable.<sup>15</sup> De plus, l'Alliance a produit un outil à l'intention des organisations de la société civile RP ou SR, qui décrit des principes et procédures pour l'analyse des lacunes financières et l'établissement du budget, y compris des recommandations sur le RSC.<sup>16</sup>

## c. S'impliquer dans la préparation de propositions au FMSTP, notamment dans la composante du RSC

Cette section vous incite à communiquer avec votre CCM, en particulier avec ses représentants de la société civile. En vertu des exigences officielles du FMSTP, chaque CCM doit inclure de tels membres, y compris des personnes vivant avec les maladies.<sup>17</sup> Sélectionnés de manière transparente, ces membres doivent rendre des comptes à la population qu'ils représentent. Si votre CCM n'a pas de représentant de la société civile, essayez de contacter la direction de l'instance ou d'autres membres. Si pour une quelconque raison vous n'arrivez pas à joindre votre CCM, veuillez communiquer avec la CSAT ([csat@icaso.org](mailto:csat@icaso.org)) pour plus d'information.

1. Lisez le matériel relatif au RSC (les ressources citées dans la présente alerte constituent des références).
2. Renseignez-vous au sujet des plans de votre CCM de soumettre une proposition au FMSTP.
3. Informez-vous auprès de votre CCM quant aux occasions pour les OC de

- s'impliquer dans le développement de propositions et les occasions de partenariats.
4. Discutez avec votre CCM du processus d'évaluation des lacunes/besoins et des consultations communautaires connexes.
  5. Conformément aux orientations du FMSTP, discutez du processus d'inclusion du RSC dans les propositions avec les représentants de la société civile de votre CCM.
  6. Informez la CSAT ([csat@icaso.org](mailto:csat@icaso.org)) des résultats de cette démarche – votre expérience est importante pour les organisations de la société civile d'autres pays.

### 3. RESSOURCES

*Nous vous encourageons à vous renseigner davantage sur le renforcement de systèmes communautaires auprès des organisations clés qui aident la société civile et qui recueillent et publient de l'information sur le RSC.*

Aidspan est une organisation non gouvernementale qui a pour mission de rehausser l'efficacité du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Il accomplit cela par son rôle de surveillant indépendant du Fonds, et par des services qui peuvent être bénéfiques à tous les pays souhaitant obtenir et utiliser efficacement des subventions du Fonds mondial. Ses ressources pertinentes incluent les « Guides Aidspan » qui fournissent des conseils pratiques détaillés aux organisations qui demandent, supervisent ou appliquent des subventions du Fonds mondial, notamment le *Guide de l'Aidspan sur les minipropositions à la huitième série de demandes de subvention au Fonds mondial* (mis à jour en 2008), *Tome 1 : S'y prendre tôt* et *Tome 2 : Processus de soumission d'une demande de subvention et formulaire de proposition*.

<http://www.aidspan.org/index.php?page=guides>

Le Centre for AIDS Development, Research and Evaluation (CADRE) est une organisation à but non lucratif œuvrant à la recherche sur le VIH, au développement de programmes et aux communications. Le CADRE est engagé à accélérer des réponses appropriées et efficaces au VIH/sida en éclairant les politiques et en développant des modèles cohérents d'interventions stratégiques. L'organisation, qui travaille en Afrique subsaharienne, et principalement en Afrique australe, a produit diverses publications sur les réponses communautaires au VIH, notamment *Models for Funding and Coordinating Community-Level Responses to HIV/AIDS* (2007).

<http://www.cadre.org.za/page/1/4/15/39>

L'Équipe d'action de la société civile (CSAT) est une initiative mondiale dirigée par la société civile et visant à coordonner et promouvoir un soutien technique aux organisations de la société civile qui mettent en œuvre ou demandent des subventions du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Elle fonctionne par l'entremise d'organisations existantes de la société civile dans six régions du monde. Le Conseil international des ONG de lutte contre le sida (ICASO) a été désigné hôte mondial de la CSAT.

<http://www.icaso.org/csat.html>

La Coalition pour le soutien technique au sida (CoATS) vise à « faire fructifier l'argent » en aidant les partenaires nationaux à utiliser efficacement les sommes financières

croissantes disponibles au palier mondial. Ses membres incluent le Gouvernement des États-Unis (PEPFAR), la Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) du Gouvernement de l'Allemagne, le Conseil international des ONG de lutte contre le sida (ICASO), l'Alliance internationale contre le VIH/sida, la Coalition interagence sida et développement (CISD) et le Centre international de coopération technique du Brésil (ICTC).

<http://www.unaids.org/fr/CountryResponses/TechnicalSupport/gist.asp>

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (FMSTP), par le biais de son Équipe pour la société civile, travaille à institutionnaliser le rôle de la société civile comme partie intégrante de la structure, des processus et des fonctions du Fonds mondial; à accroître l'implication de la société civile dans les CCM et dans le développement et la mise en œuvre des propositions; à faciliter la provision d'un soutien technique accru à la société civile; et à identifier et appuyer des organisations de la société civile qui œuvrent au plaidoyer et à la mobilisation de ressources pour le Fonds mondial.

<http://www.theglobalfund.org/en/civilsociety/introduction/>

L'Alliance internationale contre le VIH/sida s'est dotée d'un groupe de soutien sur les subventions du Fonds mondial pour fournir à ses organisations membres un soutien technique sur la gestion de subventions du FMSTP, faciliter le partage de leçons et appuyer le perfectionnement rapide des compétences au sein de l'Alliance. Elle répond aussi aux enjeux soulevés par la Coalition pour le soutien technique au sida (CoATS) (dont elle est membre).

<http://www.aidsalliance.org/sw48271.asp>

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), par le biais de son Programme sur le VIH/sida, fournit à ses États membres un soutien technique fondé sur des données, afin de les aider à élargir les services de traitement, de soins et de prévention et à maintenir et rehausser l'accès aux médicaments et aux outils diagnostiques pour assurer une réponse complète et durable au VIH/sida. Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) réunit les efforts et les ressources de dix organisations du système onusien dans la réponse au sida, pour aider le monde à prévenir les nouvelles infections, à prendre soin des personnes vivant avec le VIH et à mitiger l'impact de l'épidémie. L'ONUSIDA et l'OMS ont publié conjointement une trousse de ressources pour l'élaboration de propositions au Fonds mondial dans le cadre de la Ronde 9, qui inclut la publication *A guidance tool for including Community Systems Strengthening in Global Fund proposals*.

<http://www.who.int/hiv/pub/toolkits/GF-Resourcekit/en/index.html>

## NOTES DE FIN

---

<sup>1</sup> L'importance de l'implication communautaire dans la planification et la mise en œuvre de programmes de santé est signalée dans divers documents, notamment la Déclaration de la Conférence internationale sur les soins de santé primaires à Alma Ata (1978), la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé (1986) et la Charte de Bangkok pour la promotion de la santé à l'heure de la mondialisation (2005). En reconnaissant l'importance de l'implication communautaire, le FMSTP respecte ces traités internationaux et s'assure que les politiques, stratégies et plans de chaque pays pour la mise en œuvre de projets de soins de santé favorisent l'implication communautaire.

<sup>2</sup> FMSTP/Alliance internationale contre le VIH/sida, *Civil Society Success on the Ground. Community Systems Strengthening and Dual-track Financing: Nine Illustrative Case Studies*, 2008.  
[http://www.theglobalfund.org/documents/publications/progressreports/Dual-Track\\_Report\\_en.pdf](http://www.theglobalfund.org/documents/publications/progressreports/Dual-Track_Report_en.pdf)

<sup>3</sup> Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé, 1986.  
[http://www.euro.who.int/AboutWHO/Policy/20010827\\_2?language=french](http://www.euro.who.int/AboutWHO/Policy/20010827_2?language=french)

<sup>4</sup> 15<sup>e</sup> Rencontre du Conseil du Fonds mondial, 2007.  
[http://www.theglobalfund.org/documents/board/15/GF-BM15-Decisions\\_en.pdf](http://www.theglobalfund.org/documents/board/15/GF-BM15-Decisions_en.pdf)

<sup>5</sup> FMSTP/Alliance internationale contre le VIH/sida, *Civil Society Success*.

<sup>6</sup> Directives pour propositions du FMSTP – Série 9, candidats pays seul, 2008.  
[http://www.theglobalfund.org/documents/rounds/9/CP\\_Pol\\_R9\\_Guidelines\\_Single\\_fr.pdf](http://www.theglobalfund.org/documents/rounds/9/CP_Pol_R9_Guidelines_Single_fr.pdf)

<sup>7</sup> *Fiche d'information du FMSTP : Renforcement des systèmes communautaires*, 2009.  
[http://www.theglobalfund.org/documents/rounds/9/CP\\_Pol\\_R9\\_FactSheet\\_2\\_CommunitySystems\\_fr.pdf](http://www.theglobalfund.org/documents/rounds/9/CP_Pol_R9_FactSheet_2_CommunitySystems_fr.pdf)

<sup>8</sup> *European Parliament hearing on the result and the impact of the Global Fund to Fight AIDS, Tuberculosis and Malaria, Recommendations by the International HIV/AIDS Alliance*, 2007.  
<http://www.stopaidsalliance.org/files/SAA/Resources/SAA%20Policy%20Documents/Global%20Fund%20position%20paper%20Alliance.pdf>

<sup>9</sup> ONUSIDA, *Supporting Community-Based Responses to AIDS: A guidance tool for including Community Systems Strengthening in Global Fund proposals*, 2008. [http://www.who.int/entity/hiv/pub/toolkits/3-6-1\\_CSS\\_Feb09.pdf](http://www.who.int/entity/hiv/pub/toolkits/3-6-1_CSS_Feb09.pdf)

<sup>10</sup> FMSTP/Alliance internationale contre le VIH/sida, *Civil Society Success*.

<sup>11</sup> ICSS, *Increasing Civil Society Impact on GFATM. Strategic Options and Deliberations*, p. 2 (2007).  
[http://icssupport.org/PDF/CSreport\\_part2.pdf](http://icssupport.org/PDF/CSreport_part2.pdf)

<sup>12</sup> Au moment d'aller sous presse, il n'était pas clair si la même structure de propositions de subventions du FMSTP allait être utilisée pour la Ronde 10 et les suivantes.

<sup>13</sup> Alliance internationale contre le VIH/sida, *A framework for analysing and organising data regarding community system strengthening in Round 8*, 2008.  
[http://www.icaso.org/CSATworkingfiles/CSS\\_analysis\\_framework\\_Eng\\_140508Alliance.pdf](http://www.icaso.org/CSATworkingfiles/CSS_analysis_framework_Eng_140508Alliance.pdf)

<sup>14</sup> ONUSIDA, *Supporting Community-Based Responses to AIDS*.

<sup>15</sup> Alliance internationale contre le VIH/sida, *A framework for analysing and organising data*.

<sup>16</sup> Alliance internationale contre le VIH/sida, *Budget development as a civil society PR or SR in Global Fund Round 8 proposals*, 2008.  
[http://www.icaso.org/CSATworkingfiles/TrainingReport\\_on\\_CSS\\_Nairobi\\_November2008.pdf](http://www.icaso.org/CSATworkingfiles/TrainingReport_on_CSS_Nairobi_November2008.pdf)

---

<sup>17</sup> FMSTP, Clarifications sur les critères minimum concernant les Instances de coordination nationales (CCM) – Série 8, 2008.

Le Conseil international des ONG de lutte contre le sida (ICASO) est l'hôte mondial de l'Équipe d'action de la société civile (CSAT)

Pour obtenir des renseignements sur la CSAT, veuillez communiquer avec nous à [csat@icaso.org](mailto:csat@icaso.org) ou lire les documents disponibles portant sur nos activités à <http://www.icaso.org/csat.html>



Conseil international des ONG de lutte contre le sida (ICASO)

Secrétariat international  
65, rue Wellesley Est, bureau 403  
Toronto (Ontario), M4Y 1G7  
Canada

t: +1 416 921 0018 f: +1 416 921 9979

[icaso@icaso.org](mailto:icaso@icaso.org)    [www.icaso.org](http://www.icaso.org)

---